

# **REGISTRARIAT**

**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**DE L'ÉCOLE DU BOISÉ**

**TERREBONNE**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**2022-2023**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DU BOISÉ  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES AFFLUENTS  
TERREBONNE**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Boisé du centre de service scolaire des Affluents, tenue le 16 novembre 2022, à 18 h 50 (en virtuelle).

**ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de l'assemblée et présences**
2. **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 16 novembre**
3. **Lecture, suivis, adoption et signatures du procès-verbal du 14 septembre 2022**
4. **Mot du président**
5. **Mot de la direction**
6. **Mot du personnel enseignant et non enseignant**
7. **Mot du service de garde**
8. **Parole au public**
9. **Pour adoption**
10. **Pour consultation**
  - 10.1 Plan triennal -Utilisation des locaux 2023-2024-2025-2026
  - 10.2 La répartition des élèves 2023-204
11. **Pour approbation**
  - 11.1 Sorties éducatives 2022-2023
12. **Pour information**
  - 12.1 Différents soutiens sur le plan des apprentissages et sur le plan social (suivi)
  - 12.2 Nouvelles du personnel
  - 12.3 Activités en décembre
13. **Comité de parents CSSDA**
14. **Varia**
15. **Prochaine réunion : 18 janvier 2023 (en virtuel)**
16. **Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de l'assemblée et présences : 18 h 50**

**Présences :**

Mme Nathalie Paquin (dir.)  
Mme Sandra Laviolette  
Mme Manon Purtell  
Mme Line Beauchemin  
Mme Marie-Claude Gagnon  
Mme Maryline Viger  
M. Sylvain Belzile  
Mme Kim Fréchette  
M. Nicolas Limoges  
M. El Hadji Malick Sarr  
Mme Louise Gingras

**Absences :**

Mme Katty Dupras

CE 2223-06

## **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 14 septembre**

M. Belzile demande si tout le monde a lu le procès-verbal du 14 septembre dernier. Ils ont confirmé positivement.

Mme Paquin demande s'il y a des varies à ajouter dans le procès-verbal. Aucun.

Proposé par M. El Hadji Malick Sarr  
Appuyé par M. Nicolas Limoges

## **3. Lecture, suivis, adoption et signatures du procès-verbal du 14 septembre 2022**

M. Belzile demande s'il y a des commentaires ou des erreurs par rapport au procès-verbal.

Mme Paquin décrit le procès-verbal du 14 septembre 2022.

M. Belzile mentionne que tout le monde a bien compris la consigne ; d'aviser leur présence/absence, parce que la consigne a très bien été respectée.

Proposée par Mme Sandra Laviolette  
Appuyée par Mme Manon Purtell

CE 2223-07

## **4. Mot du président**

M. Belzile s'excuse de ne pas avoir préparé un petit mot et il remercie tous les membres d'être présents et il remercie Mme Gagnon, membre substitut, d'être présente en remplacement de Mme Dupras.

## **5. Mot de la direction**

Mme Paquin mentionne que nous avons eu quelques désagréments avec des jeunes qui ne vont pas à notre école. Il y a eu des plaintes faites aux policiers. De plus, si les parents voient ou subissent des situations particulières de le mentionner à Mme Paquin par courriel.

Mme Paquin mentionne qu'elle a rencontré, cette semaine, une dame de l'organisme jeunesse, qui est venue lui expliquer leur rôle. Leur but de l'organisme est de faire découvrir des passions futures.

Elle demande s'il y a des questions par rapport aux événements. M. Belzile demande si c'est Zone Ados, l'organisme de la maison des jeunes.

Mme Paquin répond qu'ils sont ensemble avec la maison des jeunes pour aider à éliminer le problème. De plus, l'organisme Zone Ados regarde pour un travailleur de rue.

Mme Gagnon demande des détails sur les événements qui ont eu lieu. Si c'est des actes violents posés ou si c'est des commentaires sont émis. Mme Paquin mentionne que c'est plutôt des gestes d'intimidation. Le but c'est d'éliminer le problème, mais c'est aussi les aider à aller vers autre chose parce que ce n'est pas juste de les changer de place. Nous voulons vraiment les sensibiliser à voir cela autrement si nous sommes capables

de les influencer et l'école secondaire sera présente à la table ronde pour les expertises auprès des adolescents.

Mme Paquin remercie pour les commentaires et mentionne le point suivant. Elle nous informe que c'est le dernier C.É. pour Mme Purtell parce qu'elle quittera son poste le 23 décembre pour une retraite bien méritée.

Elle mentionne qu'elle connaît Mme Purtell depuis presque 6 ans. Elle a appris à la connaître. Mme Purtell est une personne dévouée pour son milieu de travail que ça soit pour les enfants, les parents ainsi que ses collègues passent avant tout. Elle a porté plusieurs chapeaux. Nous avons eu des moments où nous manquons de bras, mais Mme Purtell était une super infirmière à l'occasion, les tests, remplacer des fois dans les classes ou au secrétariat. Elle est toujours d'une gentillesse avec les parents des élèves. Mme Purtell est un rayon de soleil sur deux pattes. Elle va beaucoup nous manquer. C'était un grand plaisir de travailler avec Mme Purtell.

Mme Paquin mentionne qu'il y a une remplaçante jusqu'en juillet et c'est Mme Sinko. Elle connaît très bien les lieux, les groupes et les élèves. Elle sera aussi présente au C.É.

## **6. Mot du personnel enseignant et non enseignant**

Mme Lyne Beauchemin (enseignante), elle mentionne, entre la rentrée et aujourd'hui, nous avons vécus pleins de choses, notamment l'Halloween. C'est une fête très appréciée des enfants. Alors cette année, nous pouvons nous déguiser ainsi que plein de fêtes organiser chaque classe. Il y a eu un rallye IPAD cette année avec toute l'école et ç'a été fort apprécié. De plus, nous avons eu un concours mathématique à deviner le nombre de bonbons dans un pot. C'est le groupe de Mme Louise en première année qui a remporté le concours.

Elle mentionne que les plus vieux s'impliquent de plus en plus dans la vie de nos plus jeunes. Il y a de jeunes leaders qui ont commencé à animer des activités dans la cour d'école pour les plus petits. Cela va se poursuivre tout au long de l'année. Nous avons des plus vieux qui font le ramassage du compost. Il passe de classe en classe, c'est un petit coup de pouce très apprécié.

Elle mentionne aussi que nous avons fait les photos scolaires à l'extérieur cette année, qui a été une réussite.

Mme Louise Gingras (enseignante), elle mentionne que nous avons recommencé notre tradition à jumeler les premières années avec les 6<sup>e</sup> années pour notre très populaire jeu du loup. Elle explique l'activité qui a pour but d'aider les enfants à progresser dans son apprentissage. Une fois par semaine, ils se rassemblent dans les locaux et l'élève de 6<sup>e</sup> année devient le tuteur. Il fait lire des mots et syllabes, des phrases aux enfants. Il y a un trajet où il peut franchir des étapes. Cette activité porte son fruit au niveau de l'amélioration à la lecture parce qu'ils ont un temps de qualité avec une personne pendant 30 minutes. C'est une activité qui a beaucoup manqué pendant la pandémie.

Mme Maryline Viger (orthopédagogue), elle mentionne que le service en orthophoniste en ce moment, il y a entre 75-80 enfants qui est suivi pour le bloc 1. Le bloc 1 dure 10 semaines au total, il se terminera vers la deuxième semaine de décembre.

Elle mentionne qu'ils réaliseront un portrait de classe avec la direction et l'enseignant pour connaître quels sont les élèves en difficulté et qu'ils seront suivis pour le prochain bloc d'orthophonie, après Noël

Mme Paquin mentionne qu'il y aura prochainement une remise de certificats de la première étape. Ils ne seront pas seulement axés sur le résultat scolaire, mais bien sur les efforts, les résultats scolaires et les comportements. Nous vous présenterons sous peu les différents thèmes sur le site Facebook de l'école.

M. Belzile demande si 75 à 80 élèves sont un gros ratio pour le suivi en ortho. Mme Paquin répond que pour l'école, c'est un ratio normal spécialement avec la pandémie qui a eu un impact sur l'aspect de l'apprentissage et surtout l'aspect social. Elle mentionne aussi que nous voyons les effets après un an et demi, où nous devons récupérer certains élèves que ça soit pour les apprentissages ou dans la motivation scolaire, l'anxiété par rapport aux travaux et les examens.

#### **7. Mot du service de garde**

Mme Purtell remercie Mme Paquin pour son beau mot et elle mentionne qu'elle laisse entre bonnes mains le service de garde et que Mme Sinko va rendre l'année 2022-2023 à bon port. Elle remercie les parents pour leur collaboration concernant la tarification.

Elle mentionne aussi que nous avons recommencé nos sorties pédagogiques.

Elle explique que la première sortie pour cette semaine se fera au Funtropolis. La limite pour les inscriptions était de 75 élèves et jusqu'à ce jour, nous avons 110 inscriptions. Funtropolis nous a permis d'augmenter à 110 personnes. C'est la raison pour laquelle vous avez reçu un courriel.

#### **8. Parole au public**

Nil.

#### **9. Pour adoption**

Nil

## **10. Pour consultation.**

### 10.1 Plan triennal — Utilisation des locaux 2023-2024-2025-2026

Mme Paquin explique le plan de triennal. Le plan revient chaque année au conseil d'établissement en tant que consultation. C'est tout un travail pour comprendre les TOS fait, regarde toutes les écoles, locaux et clientèle en mouvement. Certaines écoles deviennent des écoles primaires ou secondaires. C'est des besoins qui ont été étudiés et qu'ensuite, la consultation se fait au public. La première consultation se fait au C.É.

Mme Paquin mentionne pour notre école, nos locaux sont pour l'enseignement primaire/préscolaire de 4 ans à 6 années. Actuellement, nous ne pouvons pas dire si nous aurons des classes d'adaptations. Tout dépendra des besoins des enfants dans le secteur. Le portrait du 16 novembre 2022, pour la consultation : « êtes-vous d'accord que l'école du Boisé reste une école à vocation préscolaire/primaire ? Si tout le monde est d'accord, Mme Paquin enverra la réponse par courriel.

### 10.2 La répartition des élèves 2023-2024

Mme Paquin mentionne que chaque année, nous avons un document qui présente une projection. Si nous avons des changements, Mme Paquin nous le mentionnera au prochain C.É. Elle explique le nombre de classe et de groupe différents que nous avons présentement à l'école.

Elle ajoute en commentaire qu'il y a une annexe 49, cela signifie que nous avons une classe de plus en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année. L'annexe 49 nous permet de diminuer le nombre d'élèves qui sont dans les deux niveaux pour créer quatre groupes au lieu de trois groupes pour permettre d'alléger un petit peu les classes. Ce qui prévoit pour l'année prochaine, c'est la même chose, mais ils n'ont pas mis l'annexe 49. Il y a un changement important en 5<sup>ème</sup> année, il y a trois classes et 6<sup>ème</sup> année, il y a 4 classes. Elle veut assurer le personnel que l'annexe sera ajoutée en cours d'année.

## **11. Pour approbation**

### 11.1 Sorties éducatives 2022-2023

Mme Paquin mentionne qu'il y a deux mesures, *Inspirante* et *Culturel*. Elle explique la différence et la situation qui est très particulière entre les deux mesures. La mesure *Inspirante* c'est des activités et sorties, exemple : camp de vacances, activités en plein air et activités à l'école. La mesure *Culturel* c'est des activités en dehors de l'école, exemple : le théâtre ou aller voir une exposition.

Elle explique aussi que la mesure *Culturel* nous oblige de sortir de l'école, mais les autobus sont une denrée rare. Les enseignants font beaucoup d'effort à trouver des activités, mais les couts ont beaucoup augmenté.

Elle mentionne que l'année passée, ils ont adopté une règle que Mme Paquin avait beaucoup aimée et le propose de nouveau aux membres du C.É. Nous avons de très belles mesures et nous ne voulons pas encore une fois charger les activités aux parents, surtout avec l'économie actuelle.

Mme Paquin enverrait la résolution qu'elle propose est : nous acceptons les activités de l'école du Boisé pour l'année 2022-2023 en utilisant les deux mesures *Inspirante* et *Culturel* sans frais chargés aux parents. En libellé, la direction nous présentera les activités régulières en cours d'année.

Approuvée par Mme Sandra Laviolette  
Appuyée par Mme Maryline Viger

## **12. Pour information**

### 12.1 Différents soutiens sur le plan des apprentissages et sur le plan social (suivi)

Mme Paquin mentionne qu'il y a eu plusieurs services mise en place. Du personnel engagé comme préposé pour aller aider dans les classes. De plus, nous avons trois orthopédagogues pour aider les élèves.

Elle mentionne aussi qu'il y a eu 120 plans d'intervention (P.I.) en novembre 2022.

### 12.2 Nouvelles du personnel

Mme Paquin mentionne que nous avons deux enseignants qui accompagnent et supportent les nouveaux enseignants qui ont 5 ans et moins d'expériences.

Elle mentionne qu'un membre de l'équipe-école revient de son congé de maternité et deux membres du personnel enseignants quitteront pour des opérations.

Elle spécifie que le personnel se porte bien dans l'ensemble.

### 12.3 Activités en décembre

Mme Paquin nous informe qu'il y aura plusieurs activités pour le mois de décembre. Notamment, le spectacle de Chorale animée par Mme Magalie Daoust, enseignante de 6<sup>e</sup> année.

Elle mentionne qu'il y aura un bingo pour l'ensemble de l'école. Pour le préscolaire 4 ans et 5 ans, l'activité sera différente. Pour la dernière journée, avant les vacances des fêtes, sera une journée pyjama et déjeuner.

## **13. Comité de parents CSSDA**

M. Belzile mentionne qu'il n'a pas reçu le lien donc, il n'a pas pu assister au comité.

CE 2223-09

**14. Varia**

Nil.

**15. Prochaine réunion :**

La première rencontre aura lieu le 18 janvier 2023, en mode virtuel.

Mme Laviolette mentionne qu'elle sera absente.

Mme Gagnon mentionne qu'elle sera présente.

**16. Levée de l'assemblée : 19 h 49**

Approuvée par Mme Manon Purtell

Appuyée par Mme Sandra Laviolette

---

Sylvain Belzile  
Président  
Conseil d'établissement

---

Nathalie Paquin  
Directrice  
École du Boisé